



Fédération Syndicale Unitaire

SNPES-PJJ : (Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social - Protection Judiciaire de la Jeunesse)

54 rue de l'Arbre Sec 75001 Paris.
Tél. : 01 42 60 11 49. Fax : 01 40 20 91 62.

site : www.snpespjj-fsu.org

Mèl : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

SNEPAP : (Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire)

12-14 rue Charles Fourier 75013 Paris
Tél : 01 40 21 76 60 - Fax : 01 48 05 60 61

Site : www.snepap.fsu.fr

Mèl : snepap@club-internet.fr

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DES CORPS COMMUNS DU MINISTRE DE LA JUSTICE

Le 17 mars 2009 : participez et votez FSU

Les élections professionnelles du 17 mars prochain concernent les personnels administratifs, techniques et assistants de service sociaux du Ministère de la Justice. Vous avez reçu dans vos services le matériel de vote pour ce scrutin.

Par ce vote, seront désignées **les organisations syndicales qui vous représenteront dans les instances paritaires, et dans chacune des directions**, pour débattre et négocier des projets vous concernant.

N'oubliez donc pas de voter avant le 17 mars par correspondance ou le 17 mars dans les services possédant un bureau de vote.

La FSU, **première organisation syndicale de la Fonction Publique d'Etat**, représentée par le SNEPAP et le SNPES PJJ au Ministère de la Justice, est une organisation syndicale qui lutte :

- **pour la défense et le développement du service public** : proche des usagers et proposant des services de qualité grâce à des titulaires formés, suffisamment nombreux et correctement rémunérés (1500 euros minimum pour tous).

- **contre l'actuelle réforme de l'Etat** qui prône le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, l'abandon de missions au profit du secteur privé et à la casse du statut des fonctionnaires garant de l'indépendance et du bon fonctionnement du Service Public. La mise en place des plateformes interrégionales au Ministère de la Justice en est l'exemple.

- **pour une justice équitable, indépendante et non discriminatoire**. La FSU dénonce la tendance à la « surpénalisation » et lutte contre les politiques et réformes législatives menées depuis 2002 qui renforcent la répression (peines planchers, rétention de sûreté, récidive...). La FSU se bat au quotidien pour obtenir les moyens nécessaires et garantir l'éducation et la réinsertion des publics pris en charge.

C'est pourquoi le 17 mars 2009 participez et votez FSU !